

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2024 à 18 H 30**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence d'Edith BOUREL, Maire, suite à la convocation en date du vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présent(e)s : Mme Edith BOUREL, M. Patrick SOREK, Mme Caroline BIENCOURT, M. Daniel WATTELET, Mme Fatiha DRICI, M. Fernand BREVART, Mme Patricia MEIGNOTTE, M. René PIERROT, Mme Josette CARPENTIER, M. Casimir NOWAK, M. Daniel SCHMIDT, M. Joël VERHAEGHE, M. Patrick DUHEM, Mme Carméla COUSSEMENT, Mme Brigitte REVEL, Mme Marie-Annick DUPIRE, Mme Fanny QUARGNUL.

Étaient absent(e)s représenté(e)s : M. Gérard KAWECKI a donné procuration à Mme Caroline BIENCOURT, M. Marc DELMOTTE a donné procuration à Mme Brigitte REVEL, M. Michaël DROZDZ a donné procuration à Mme Edith BOUREL, Mme Peggy DENYS a donné procuration à M. Patrick SOREK, Mme Anne-Sophie LEFEBVRE a donné procuration à M. Joël VERHAEGHE

Était absente : Mme Marine HOUSEAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame Josette CARPENTIER, nommée à l'unanimité.

Délibération n°1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 octobre 2024 : approuvée.

Délibération n°2 – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 : approuvée.

Délibération n°3 – Délibération portant attribution de chèques cadeaux aux agents communaux : approuvée.

Délibération n°4 – Adhésion au contrat groupé d'assurance statutaire 2025-2028 : approuvée.

Délibération n°5 – Débat sur le rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire de la commune pour la période 2020-2022 : approuvée.

Délibération n°6 – Aménagements des abords des écoles et de la salle des sports – phase 2 : approuvée.